



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 12 MARS 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Paspébiac, tenue à la salle municipale de la Maison des citoyens, ce 12^e jour du mois de mars 2018, à 19 heures sous la présidence du maire, Monsieur Régent Bastien.

Sont présents : Madame Solange Castilloux
Madame Nathalie Castilloux
Monsieur Alain Delarosbil
Monsieur Florian Duchesneau
Madame Gina Samson

Est absent : Monsieur Hébert Huard

Sont également présentes : Me Karen Loko, directrice du greffe et des affaires juridiques et Madame Annie Chapados, directrice intérimaire, directrice des finances et de la trésorerie.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Régent Bastien, ouvre la séance à 19h et souhaite la bienvenue aux conseillers présents. Il fait un compte-rendu sur sa rencontre avec le MTQ concernant le déneigement des trottoirs. Il fait le point concernant la Coupe Desjardins.

2- CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Régent Bastien, constate que le quorum est atteint.

2018-03-39 3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire, Régent Bastien, fait lecture de l'ordre du jour :

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt de documents et de correspondance
 - Lancement de la tournée de distribution d'articles écologiques dans les IGA du Québec et du Nouveau-Brunswick
5. Approbation des procès-verbaux antérieurs
 - Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 février 2018
 - Procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 février 2018
 - Procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 février 2018
6. Adoption des comptes à payer
7. Suivi du budget
8. Affaires des contribuables
9. Nominations au Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU)
10. Demande d'appui d'exemption de taxes foncières municipales par le Club de l'âge d'or de Paspébiac

11. Désignation des signataires de l'Avenant n°2 à la convention d'aide financière conclue avec le MELS – projet du Complexe Sportif
12. Nominations au comité de suivi du projet dentisterie
13. Résolution visant à demander au MTQ de n'exiger aucun dépôt de garantie – Demande de permis d'intervention
14. Autorisation à signer la servitude pour bornes de recharge pour véhicules électriques
15. Approbation des besoins de la Ville – Achats groupés par la MRC de Bonaventure
16. Autorisation du MTMDET à fermer une rue municipale – reconstruction du pont de la rue Chapados
17. Mise aux normes de la voie piétonne au niveau du feu de circulation à proximité du centre d'achats
18. Rapport des conseillers
19. Affaires nouvelles
20. Période de questions
21. Levée de la séance

Il est proposé par **Madame Solange Castilloux** que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

2018-03-40 4- DÉPÔT DE DOCUMENTS OU DE CORRESPONDANCE

- Lancement de la tournée de distribution d'articles écologiques dans les IGA du Québec et du Nouveau-Brunswick

2018-03-41 5- APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX ANTÉRIEURS

Il est proposé par **Monsieur Florian Duchesneau**, appuyé par **Madame Nathalie Castilloux** et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les procès-verbaux suivants soient approuvés tel que rédigés :

- Le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 février 2018
- Le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 février 2018
- Le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 février 2018

Conformément à l'article 333 alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes, la greffière est dispensée de la lecture des procès-verbaux parce qu'une copie a été remise à chaque membre du conseil plus de 24h avant la séance.

2018-03-42 6- ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par **Monsieur Alain Delarosbil**, appuyé par **Madame Gina Samson** et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer pour le mois de février 2018 d'un montant de quatre cent soixante-trois mille six cent cinq dollars et trente-sept sous (463 605.37\$) soient approuvés pour paiement.

2018-03-43 7- SUIVI DU BUDGET

Il est proposé par **Madame Solange Castilloux**, appuyé par **Madame Nathalie Castilloux** et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le rapport « État des activités financières » en date du 28 février 2018 soit adopté.

2018-03-44 8- AFFAIRES DES CONTRIBUABLES

2018-03-45 9- NOMINATIONS AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 4 du *Règlement constituant un Comité Consultatif d'Urbanisme dans la Ville de Paspébiac* (ci-après le Règlement), le Comité est composé de deux membres du Conseil et de trois résidents de la Ville de Paspébiac qui sont désignés pour une durée de deux ans par résolution du Conseil;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 9 du Règlement, le Conseil nomme par résolution parmi les personnes-ressources permanentes, le secrétaire du Comité;

CONSIDÉRANT QUE par résolution 2017-11-346 adoptée le 20 novembre 2017, le Conseil a nommé Monsieur le maire, Régent Bastien, membre du Comité et l'a désigné président d'office;

CONSIDÉRANT QUE les trois postes attribués aux citoyens et le poste restant destiné à un membre du conseil sont vacants;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite combler ces postes afin de se conformer au Règlement précité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Madame Solange Castilloux** appuyé par **Madame Nathalie Castilloux** et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil nomme comme membres du Comité pour une durée de deux ans :

- Monsieur Florian Duchesneau en sa qualité d'élu et
- les trois citoyens Messieurs Claude Tremblay, Nelson Holmes et Louis-Gilles Horth;

QUE le conseil nomme Monsieur Simon Carrothers, directeur des services techniques par intérim et responsable de l'urbanisme, secrétaire du Comité et personne-ressource.

2018-03-46 10- DEMANDE D'APPUI D'EXEMPTION DE TAXE FONCIÈRE MUNICIPALE PAR LE CLUB DE L'ÂGE D'OR DE PASPÉBIAC INC.

ATTENDU QUE le Club de l'âge d'or de Paspébiac inc. (ci-après le Club) a soumis au conseil municipal une demande d'appui d'exemption de toute taxe foncière pour le local qu'il occupe au 18, 2^{ème} avenue Est à Paspébiac;

ATTENDU QUE le conseil, après avoir pris connaissance des documents transmis par le Club, souhaite appuyer leur démarche;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Monsieur Alain Delarosbil** appuyé par **Madame Nathalie Castilloux** et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer le Club de l'âge d'or de Paspébiac inc. dans sa demande d'exemption de taxe foncière à la Commission municipale du Québec et de suivre le dossier.

2018-03-47 11- DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES DE L'AVENANT N°2 À LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE CONCLUE AVEC LE MELS – PROJET DU COMPLEXE SPORTIF

CONSIDÉRANT QU'un Avenant n°2 à la convention d'aide financière conclue entre le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (ci-après MELS) et la Ville de Paspébiac doit être signé dans le cadre du projet de construction du Complexe Sportif;

CONSIDÉRANT QUE suite au changement de maire et à la nomination d'une directrice générale par intérim le 22 janvier 2018, le conseil doit désigner de nouveaux signataires à l'Avenant n°2;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Monsieur Alain Delarosbil** appuyé par **Monsieur Florian Duchesneau** et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner Monsieur le maire, Régent Bastien ainsi que Madame Annie Chapados, directrice générale par intérim et directrice des finances et de la trésorerie, signataires de l'Avenant n°2 à la convention d'aide financière conclue entre la Ville et le MELS.

2018-03-48 12- NOMINATIONS AU COMITÉ DE SUIVI DU PROJET DENTISTERIE

CONSIDÉRANT QUE par résolution 2018-01-11 adoptée le 15 janvier 2018, le conseil a demandé formellement à l'unanimité, au nom de sa population et celle environnante, à la direction du CISSS de la Gaspésie et au Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec que des mesures immédiates et efficaces soient adoptées afin de combler la pénurie de dentistes sur le territoire de Paspébiac et dans la MRC de Bonaventure en intégrant un service de dentisterie au CLSC de Paspébiac;

CONSIDÉRANT l'importance que représente cette démarche pour les communautés de l'ensemble de la Gaspésie et l'urgence à agir, le conseil souhaite suivre de très près l'évolution de ce dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Monsieur Florian Duchesneau** appuyé par **Madame Gina Samson** et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Monsieur Alain Delarosbil et Madame Solange Castilloux, membres du comité de suivi du projet dentisterie.

2018-03-49 13- RÉSOLUTION VISANT À DEMANDER AU MTQ DE N'EXIGER AUCUN DÉPÔT DE GARANTIE – DEMANDE DE PERMIS D'INTERVENTION

ATTENDU QUE la Ville de Paspébiac peut effectuer ou faire effectuer divers genres de travaux (excavation, enfouissement de fils, passage ou réparation de tuyaux d'aqueduc et d'égouts, etc.) pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018;

ATTENDU QUE ces travaux sont effectués dans l'emprise des routes entretenues par le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

ATTENDU QUE la Ville doit obtenir préalablement un permis d'intervention avant d'effectuer chacun des travaux;

ATTENDU QUE la Ville doit remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux, chaque fois qu'un permis d'intervention est émis par le Ministère;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **Madame Solange Castilloux** et appuyé par **Monsieur Alain Delarosbil**

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Ville demande au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de n'exiger aucun dépôt de garantie pour tous les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excédant pas dix mille dollars (10 000\$) puisque la Ville s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention;

QUE la Ville de Paspébiac déléguée par Madame Annie Chapados, directrice générale par intérim, soit autorisée à signer tous les documents relatifs au permis d'intervention.

2018-03-50 14- AUTORISATION À SIGNER LA SERVITUDE POUR BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a confirmé son appui à la Corporation de développement de Saint-Maxime-du-Mont-Louis quant au projet de réseau de bornes de recharge rapide de niveau L3 (BRCC) gaspésien;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Paspébiac a confirmé son intérêt à dédier un emplacement physique pour l'installation d'une borne;

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec approuve l'emplacement dédié devant le Vieux-Presbytère, sur le parc de stationnement de la Maison des Citoyens situé au 5 boulevard-D. Levesque Est;

CONSIDÉRANT QUE la Ville devra établir une servitude en faveur d'Hydro-Québec et de la Corporation de Développement de Saint-Maxime-du-Mont-Louis;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a pris connaissance du projet de servitude proposé par Hydro-Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Monsieur Alain Delarosbil**, appuyé par **Madame Nathalie Castilloux** et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Monsieur Régent Bastien, maire et Madame Annie Chapados, directrice générale par intérim, à signer l'acte de servitude tel que proposé par Hydro-Québec, pour l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques devant le Vieux-presbytère, sur le parc de stationnement de la Maison des Citoyens situé au 5 boulevard-D. Levesque Est.

2018-03-51 15- APPROBATION DES PRIX – ACHATS GROUPÉS PAR LA MRC DE BONAVENTURE

ATTENDU QUE dans le cadre des achats regroupés de la MRC de Bonaventure, la Ville a établi ses besoins en matière de marquage des lignes de rue et de chlorure de calcium en granule pour l'année 2018;

ATTENDU QUE la MRC de Bonaventure a obtenu des prix des fournisseurs concernant les différents produits et ce, en fonction des quantités demandées par chacune des municipalités et villes participantes;

ATTENDU QUE les coûts obtenus respectent les allocations budgétaires pour l'année 2018;

ATTENDU QUE la MRC de Bonaventure exige la confirmation écrite de la Ville qui vise d'une part les quantités demandées et, d'autre part, leurs recommandations en fonction des prix obtenus;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par **Monsieur Alain Delarosbil**, appuyé par **Monsieur Florian Duchesneau** et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les besoins de la Ville en matière de marquage des lignes de rue et de chlorure de calcium en granule pour l'année 2018, d'accepter les recommandations de la MRC de Bonaventure en fonction des prix obtenus et d'autoriser Madame Annie Chapados, directrice générale par intérim et trésorière à signer le formulaire de confirmation.

2018-03-52 16- AUTORISATION DU MTMDET À FERMER UNE RUE MUNICIPALE – RECONSTRUCTION DU PONT DE LA RUE CHAPADOS

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports, de la Mobilité Durable et de l'Électrification des Transports (ci-après MTMDET) est en train de planifier les travaux de reconstruction complète du pont acier-bois P-01325 situé sur la rue Chapados entre les 5^e et 6^e avenue et traversant le ruisseau des Castors;

CONSIDÉRANT QUE le pont P-01325 et ses approches seront refaits de chaque côté sur une distance d'environ 110 mètres ce qui impliquera un reprofilage de la chaussée;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de reconstruction pourraient débuter au plus tôt le 25 juin 2018 et nécessitent la fermeture complète de la rue Chapados durant une période approximative de 12 semaines, soit jusqu'au 15 septembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE par lettre datée du 21 décembre 2017, le MTMDET a de nouveau sollicité l'accord écrit de la Ville pour la fermeture de cette rue municipale pendant la durée des travaux;

CONSIDÉRANT QUE tous les frais associés à ces travaux sont assumés par le MTMDET;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Monsieur Florian Duchesneau**, appuyé par **Madame Nathalie Castilloux** et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Ville de Paspébiac autorise le MTMDET à fermer l'accès à la rue Chapados pour le tronçon identifié et l'accès au pont pendant la période concernée afin d'y effectuer ou de faire effectuer par un sous-contractant les travaux de reconstruction complète du pont et du reprofilage des approches du pont.

2018-03-53 17- MISE AUX NORMES DE LA VOIE PIÉTONNE AU NIVEAU DU FEU DE CIRCULATION À PROXIMITÉ DU CENTRE D'ACHATS

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports, de la Mobilité Durable et de l'Électrification des Transports (ci-après MTMDET) souhaite effectuer des travaux consistant à retirer une portion du trottoir situé du côté nord du boulevard Gérard-D. Levesque Ouest, à l'angle du feu de circulation situé en face du Tim Hortons;

CONSIDÉRANT QUE le MTMDET propose la répartition des travaux de la façon suivante :

- Travaux effectués par la Ville
Coupe du trottoir de part et d'autres avec scie à béton

Fournir un camion pour disposer des résidus de béton, utilisation de la rétrocaveuse du MTMDET pour le chargement.

- Travaux effectués par le MTMDET

Mise en place de la signalisation

Araser la surface granulaire avec l'équipement du MTMDET

Pose d'enrobé bitumineux

Marquage au sol

CONSIDÉRANT QUE les travaux doivent être réalisés en juin 2018, idéalement avant la période d'achalandage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Madame Nathalie Castelloux**, appuyé par **Madame Solange Castelloux** et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte le partage des responsabilités proposé par le MTMDET et autorise les opérations décrites ci-dessus;

18- RAPPORT DES CONSEILLERS

- **Madame Solange Castelloux – conseillère au siège n°1**

Elle souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Elle a assisté à toutes les rencontres du mois de février 2018.

Elle a rencontré le directeur des loisirs, Christian Bourque, sur la Politique de la Famille avec Nathalie Castelloux. Elles ont discuté de la multisurface avec Christian Bourque. Il leur a expliqué qu'il y avait 17 000 tuiles à assembler et numériser et ensuite les lignes seront tracées pour les différents sports.

Elles ont discuté avec lui également de la vocation de l'ancien aréna.

Elles voudraient faire un parc à l'arrière du Complexe. Il y a du travail à faire sur le parc de la plage.

- **Madame Nathalie Castelloux – conseillère au siège n°2**

Elle a assisté à toutes les rencontres du mois de février 2018.

Elle a rencontré le directeur des loisirs, Christian Bourque, sur la Politique de la Famille avec Solange Castelloux.

Elle a assisté à la rencontre de l'OMH en février 2018 et le dossier est à suivre.

- **Monsieur Alain Delarosbil – conseiller au siège n°3**

Il a assisté à toutes les rencontres du mois de février 2018.

Le 16 février 2018, il a rencontré Christian Bourque, directeur des sports, sur le règlement sur la tarification du camping. Le conseil adoptera un règlement dans les semaines qui viennent.

Le 25 février 2018, il y a eu une rencontre avec Gina et Éliane sur l'activité organisée pour les nouveaux arrivants à Paspébiac qui aura lieu le dimanche 18 mars 2018.

- **Monsieur Florian Duchesneau – conseiller au siège n°4**

Il y a eu 3 alarmes et 2 feux de cheminée.

- **Monsieur Hébert Huard – conseiller au siège n°5**

Absent.

- **Madame Gina Samson – conseillère au siège n°6**

Comme mes collègues conseillers, j'ai assisté aux séances régulières, extraordinaires et de travail du conseil pour le dernier mois.

Site Historique

J'ai assisté à la dernière rencontre du conseil d'administration qui s'est tenue le 28 février dernier. Déjà plus de 60 réservations ont été effectuées pour la prochaine saison. Déjà, je peux vous informer que l'ouverture du site en ce qui a trait à l'animation se fera le 10 juin et quant à l'ouverture du restaurant l'Ancre, elle s'effectuera le 3 juin avec le traditionnel déjeuner d'ouverture. De plus, mercredi, le 28 mars, aura lieu l'assemblée générale annuelle du Site historique où un portrait de la dernière année financière sera effectuée ainsi qu'un retour sur ses activités et ses projets. La population est donc invitée à cette assemblée.

Centre culturel

Le 27 février dernier, j'ai rencontré madame Chantal Robitaille, directrice du Centre culturel, afin de voir avec elle la programmation et les possibilités qui s'offrent au Centre. Plusieurs projets sont à explorer et madame Robitaille est très consciente de son défi, soit celui de rendre encore plus accessible le centre et d'attirer la clientèle avec des spectacles variés et à moindre coût. N'hésitez pas à consulter la programmation et de rendre vivant votre centre culturel.

Divers

Pour les gens intéressés, je vous ai préparé quelques exemplaires de la programmation du Collectif Aliment-Terre qui s'étend jusqu'au 21 avril prochain.

De plus, je mets à votre disposition le deuxième bulletin d'information du projet Résilience côtière, qui traite de la glace. Vous pourrez y retrouver des données intéressantes sur la réduction du couvert de glace, le déplacement hivernal des blocs de glace ou encore son interaction avec les vagues. Je vous rappelle que le projet Résilience côtière a réuni des élus et des gens concernés et intéressés par l'érosion de nos côtes ainsi que les inondations et fut mené par la Chaire de recherche en géoscience côtière, de l'Université du Québec à Rimouski. Sur ce, je vous souhaite bonne lecture.

Finalement, comme à l'habitude, j'invite les gens concernés par l'un ou l'autre des dossiers qui me sont confiés, à me faire part de leurs questionnements et/ou commentaires.

19- AFFAIRES NOUVELLES

Aucune

20- PÉRIODE DE QUESTIONS

2018-03-54 21- LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par **Madame Nathalie Castilloux** que la séance soit levée. Il est 20h24.

Monsieur Régent Bastien, maire

Me Karen Loko, greffière

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je, Annie Chapados, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Paspébiac dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Annie Chapados, trésorière

Date